

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 697 470 320 dinars, un actif net de 695 371 398 dinars et un bénéfice de la période de 8 390 615 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Mars 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	438 342 476	342 323 066	419 847 059
Obligations et valeurs assimilées		425 927 465	310 510 785	407 594 775
Titres des Organismes de Placement Collectif		12 415 011	31 812 281	12 252 283
Placements monétaires et disponibilités		258 674 934	326 475 771	248 008 126
Placements monétaires	5	258 673 595	326 475 262	248 007 037
Disponibilités		1 339	509	1 089
Créances d'exploitation	6	452 910	0	0
TOTAL ACTIF		697 470 320	668 798 837	667 855 185
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	0	5 053 920	0
Opérateurs créditeurs	8	1 720 954	1 659 969	1 741 956
Autres créditeurs divers	9	377 968	1 700 648	3 159 760
TOTAL PASSIF		2 098 922	8 414 536	4 901 715
ACTIF NET				
Capital	10	687 733 039	653 420 827	634 620 930
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		7 638 359	6 963 474	28 332 540
ACTIF NET		695 371 398	660 384 300	662 953 470
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		697 470 320	668 798 837	667 855 185

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
	Note			
Revenus du portefeuille-titres	11	5 786 941	4 010 683	19 099 566
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 786 941	4 010 683	18 574 444
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	525 121
Revenus des placements monétaires	12	4 066 871	5 276 302	19 575 165
Intérêts des certificats de dépôt		1 398 380	1 209 227	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue		51 206	69 423	229 241
Intérêts des bons du trésor à court terme		60 112	1 128 080	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme		1 341 789	1 967 748	6 853 362
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0
Revenus des prises en pension		1 215 384	901 824	4 627 896
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 853 812	9 286 985	38 674 731
Intérêts des mises en pensions	13	0	- 80 314	- 94 301
Charges de gestion des placements	14	- 2 024 651	- 1 952 904	- 8 070 054
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 829 160	7 253 767	30 510 376
Autres produits		0	0	0
Autres charges	15	- 205 393	- 193 032	- 815 979
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 623 767	7 060 735	29 694 396
Régularisation du résultat d'exploitation		14 592	- 97 261	- 1 361 856
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 638 359	6 963 474	28 332 540
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 14 592	97 261	1 361 856
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		121 628	499 626	1 688 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		645 219	672 991	1 601 413
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 390 615	8 233 353	32 984 285

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 390 615	8 233 353	32 984 285
Résultat d'exploitation	7 623 767	7 060 735	29 694 396
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	121 628	499 626	1 688 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	645 219	672 991	1 601 413
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	24 027 312	- 10 262 983	- 32 444 747
Souscriptions			
Capital	148 587 165	83 589 037	392 355 311
Régularisation des sommes non distribuables	8 310 971	4 571 742	20 596 176
Régularisation des sommes distribuables	836 409	437 999	8 718 582
Rachats			
Capital	- 125 605 851	- 93 258 596	- 421 854 392
Régularisation des sommes non distribuables	- 7 279 566	- 5 067 905	- 22 179 984
Régularisation des sommes distribuables	- 821 817	- 535 260	- 10 080 438
VARIATION DE L'ACTIF NET	32 417 927	- 2 029 630	539 540
ACTIF NET			
En début de période	662 953 470	662 413 930	662 413 930
En fin de période	695 371 398	660 384 300	662 953 470
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 174 801	3 330 476	3 330 476
En fin de période	3 289 769	3 279 447	3 174 801
VALEUR LIQUIDATIVE	211,374	201,371	208,817
TAUX DE RENDEMENT	1,22%	1,24%	4,99%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à 438 342 476 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		407 984 941	425 927 465	61,25%
Obligations des sociétés		61 919 649	62 124 658	8,93%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	293 326	306 495	0,04%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	525 000	550 373	0,08%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM+2,2%	20 000	800 000	840 437	0,12%
ABC 2020-1 CA TF	25 000	2 000 000	2 136 460	0,31%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	2 343 440	2 421 089	0,35%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	289 000	296 759	0,04%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	112 737	116 827	0,02%
AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 065 893	0,15%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	1 054 886	1 077 992	0,16%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	79 840	82 113	0,01%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7,4%	40 000	800 000	843 597	0,12%
ATB 2007/1 D	8 000	352 000	371 789	0,05%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	1 066 200	1 109 792	0,16%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05%	8 000	480 000	481 484	0,07%
ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	1 200 000	1 203 488	0,17%
ATL 2018-1 CAT. B TMM+2,2%	25 000	1 000 000	1 047 769	0,15%
ATL 2020-1 CA TF	12 000	920 000	953 700	0,14%
ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9,60%	20 000	2 000 000	2 032 824	0,29%
ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3%	20 000	800 000	843 463	0,12%
ATTIJARI BANK SUB. A - TF 7,4%	75 000	1 490 900	1 572 707	0,23%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	100 000	105 881	0,02%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	800 000	803 992	0,12%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
BH 2009	75 000	1 725 000	1 743 235	0,25%
BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 098 130	0,45%
BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	24 000	960 000	1 020 044	0,15%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	400 000	400 526	0,06%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	600 000	600 659	0,09%
BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2%	25 000	1 000 000	1 042 300	0,15%

BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7,4%	20 000	400 000	420 112	0,06%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	399 200	416 196	0,06%
BTE 2011 B	55 900	2 665 500	2 705 275	0,39%
BTK 2009 CAT.C	15 000	299 400	300 972	0,04%
BTK 2009 CAT.D	8 500	340 000	341 482	0,05%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	500 000	501 481	0,07%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	400 000	418 523	0,06%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
STB 2008/1	11 250	210 938	222 435	0,03%
STB 2008/2	27 000	506 250	509 280	0,07%
STB 2010/1	50 000	998 000	999 045	0,14%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	341 240	360 087	0,05%
TL 2016-1 CAT.B TF 7,75%	35 493	1 417 720	1 512 753	0,22%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7,55%	6 269	125 380	131 563	0,02%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	1 800 000	1 891 702	0,27%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7,95%	30 000	600 000	605 436	0,09%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	400 000	422 931	0,06%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM+2,3%	20 000	800 000	849 309	0,12%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10,60%	20 000	800 000	813 754	0,12%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT.B TF	6 850	137 000	143 547	0,02%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	143 313	144 110	0,02%
TLF 2019-1 CA TF	23 783	1 426 980	1 525 744	0,22%
TLF 2020-1 CA TF	26 820	2 145 600	2 313 618	0,33%
TLF 2021-1 TF	31 800	3 180 000	3 417 303	0,49%
TLF 2022-1 CA TF	50 000	5 000 000	5 024 197	0,72%
TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	312 000	316 346	0,05%
TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	3 000 000	3 099 879	0,45%
UIB 2009/1 TR B	30 000	598 800	617 461	0,09%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 000 000	2 066 161	0,30%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 500 000	1 545 153	0,22%
WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	300 000	318 986	0,05%
Obligations de L'ETAT		148 741 514	153 617 253	22,09%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 181 958	1,03%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 598 882	3,39%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	243 663	0,04%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	40 639 838	5,84%
EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	35 095 584	5,05%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 851 746	6,74%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6.35%	145	5 193	5 583	0,00%

Bons du trésor assimilables	212 843	197 323 778	210 185 554	30,23%
BTA 09 DÉCEMBRE 2027 7,30%	22 210	20 089 155	20 732 813	2,98%
BTA 10 AVRIL 2024 6,00%	630	560 070	625 878	0,09%
BTA 11 FÉVRIER 2027 7,20%	9 400	8 385 400	8 775 676	1,26%
BTA 11 JUIN 2025 6,50%	9 179	8 284 345	9 004 277	1,29%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	20 080	18 642 056	19 375 609	2,79%
BTA 11/08/2022 5,60%	56 878	53 867 557	58 272 570	8,38%
BTA 12 JANVIER 2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 241 147	2,19%
BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 612 420	1,96%
BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	14 430	14 052 706	14 923 688	2,15%
BTA 13 DÉCEMBRE 2028 7,50%	50	45 150	46 357	0,01%
BTA 13 MAI 2027 7,20%	26 739	23 990 776	25 983 378	3,74%
BTA 14 OCTOBRE 2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 462 945	0,35%
BTA 15 JUILLET 2032 7,50%	100	94 250	90 966	0,01%
BTA 15 JUIN 2023 6,00%	7 818	7 310 786	8 009 091	1,15%
BTA 26 JANVIER 2028 7,50%	7 780	7 103 140	7 257 767	1,04%
BTA 29 MARS 2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 770 972	0,83%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		0	0	0
Titres d'OPCVM		11 866 951	12 415 011	1,79%
SICAV ENTREPRISE	16 485	1 761 763	1 793 617	0,26%
SICAV BH OBLIGATAIRE	28 739	2 996 845	3 030 959	0,44%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	48 600	6 603 983	7 052 395	1,01%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	538 040	0,08%
TOTAL		419 851 892	438 342 476	63,04%
Pourcentage par rapport au total des actifs				62,85%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à 258 673 595 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'actif net
Dépôts à vue		18 031 805	18 083 023	2,60%
Amen Bank Place Pasteur		12 500 656	12 529 806	1,80%
Amen Bank siège		5 531 149	5 553 218	0,80%
Dépôts à terme		105 087 000	106 036 063	15,25%
AB au 21/05/2024 à 10% pour 1827 jours		900 000	962 137	0,14%
AB au 22/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	854 707	0,12%
AB au 23/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	854 356	0,12%
BH BANK au 11/04/2022 à 7,5% pour 100 jours		384 000	389 365	0,06%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 98 jours		8 901 000	9 035 369	1,30%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 97 jours		19 000	19 284	0,00%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 95 jours		40 000	40 585	0,01%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 94 jours		3 015 000	3 058 598	0,44%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 182 jours		36 000	36 503	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 181 jours		51 000	51 705	0,01%
BIAT au 14/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		11 069 000	11 207 954	1,61%
BIAT au 19/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		6 001 000	6 071 565	0,87%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 166 jours		24 000	24 275	0,00%
BIAT au 22/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		7 033 000	7 112 348	1,02%
BIAT au 29/04/2022 à 7,25% pour 102 jours		7 500 000	7 576 274	1,09%
BIAT au 09/05/2022 à 7,25% pour 98 jours		6 544 000	6 606 392	0,95%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 97 jours		85 000	85 790	0,01%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 96 jours		24 000	24 219	0,00%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 95 jours		34 000	34 305	0,00%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 91 jours		5 611 000	5 657 864	0,81%
BIAT au 24/07/2022 à 7,19% pour 146 jours		24 000	24 197	0,00%
BIAT au 24/07/2022 à 7,19% pour 145 jours		32 000	32 257	0,00%
BIAT au 23/05/2022 à 7,19% pour 98 jours		1 024 000	1 031 423	0,15%
BIAT au 01/06/2022 à 7,19% pour 100 jours		3 239 000	3 258 907	0,47%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 132 jours		12 000	12 072	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 131 jours		17 000	17 099	0,00%
BIAT au 31/05/2022 à 7,19% pour 96 jours		6 431 000	6 466 471	0,93%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 126 jours		12 000	12 061	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 125 jours		48 000	48 236	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 124 jours		29 000	29 138	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 123 jours		58 000	58 267	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 122 jours		24 000	24 107	0,00%
BIAT au 07/06/2022 à 7,25% pour 92 jours		7 659 000	7 689 426	1,11%
BIAT au 20/06/2022 à 7,25% pour 73 jours		707 000	709 696	0,10%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 116 jours		20 000	20 070	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 116 jours		25 000	25 087	0,00%

BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 112 jours		24 000	24 069	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 104 jours		5 609 000	5 617 913	0,81%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 103 jours		58 000	58 083	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 102 jours		1 021 000	1 022 298	0,15%
BIAT au 28/06/2022 à 7,25% pour 96 jours		1 514 000	1 515 684	0,22%
BIAT au 28/06/2022 à 7,25% pour 93 jours		7 596 000	7 600 828	1,09%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 97 jours		1 009 000	1 009 481	0,15%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 96 jours		24 000	24 008	0,00%
BIAT au 01/07/2022 à 7,25% pour 92 jours		10 000 000	10 001 589	1,44%
Certificats de dépôt	63 000 000	62 709 332	62 901 756	9,05%
BH BANK au 07/04/2022 à 7,5% pour 90 jours	5000000	4 907 975	4 995 092	0,72%
BIAT au 11/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	9000000	8 963 895	8 985 558	1,29%
BIAT au 12/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	18000000	17 927 791	17 968 228	2,58%
BIAT au 13/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	6500000	6 473 924	6 487 484	0,93%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	9000000	8 981 911	8 995 659	1,29%
BIAT au 07/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	2500000	2 494 975	2 497 588	0,36%
BIAT au 08/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	5500000	5 488 946	5 493 810	0,79%
BIAT au 19/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	7500000	7 469 913	7 478 337	1,08%
Bons de trésor à court terme	4 300 000	4 013 440	4 208 591	0,61%
BTCT 52 SEMAINES 24/05/2022, Taux 7,15%	4 300 000	4 013 440	4 208 591	0,61%
Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre de BTA	67 203 814	67 444 162	9,70%
Prise en pension BTA MAI 2022, 6,90% BIAT du 07/01/2022 au 07/04/2022, taux 7,25%	1 626	1 700 874	1 729 647	0,25%
Prise en pension BTA AOUT 2022, 5,60% BIAT du 21/02/2022 au 16/05/2022, taux 7,19%	2 931	3 000 360	3 023 731	0,43%
Prise en pension BTA MAI 2022, 6,90% BIAT du 03/03/2022 au 04/04/2022, taux 7,25%	13 250	14 000 549	14 082 316	2,03%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 18/03/2022 au 18/04/2022, taux 7,25%	9 937	10 000 229	10 028 424	1,44%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 23/03/2022 au 19/04/2022, taux 7,25%	7 453	7 500 117	7 513 711	1,08%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 29/03/2022 au 23/05/2022, taux 7,25%	3 967	4 000 214	4 002 631	0,58%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 17/03/2022 au 25/04/2022, taux 7,25%	14 910	15 000 522	15 045 836	2,16%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 25/03/2022 au 25/04/2022, taux 7,25%	11 908	12 000 948	12 017 866	1,73%
TOTAL		257 045 391	258 673 595	37,20%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,09%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde de 452 910 dinars au 31/03/2022 contre un solde nul au 31/03/2021 et se détaille comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Ventes titres à encaisser	0	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	78 696	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	-78 696	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	452 910	0	0
Total	452 910	0	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV. Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2022 contre 5 053 920 dinars au 31/03/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2022 à 1 720 954 dinars contre 1 659 969 dinars au 31/03/2021 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022 et se détaille ainsi :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Montant HT	1 701 388	1 641 096	1 722 151
TVA	323 264	311 808	327 209
Total TTC	2 024 651	1 952 904	2 049 360
Retenue à la source	303 698	292 936	307 404
Net à payer	1 720 954	1 659 969	1 741 956

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 377 968 dinars contre 1 700 648 dinars au 31/03/2021, et se détaille ainsi :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Redevance CMF	58 913	56 064	57 746
Retenues à la source sur commissions	303 698	292 936	307 404
TCL à payer	8 360	7 830	9 276
Achats titres à payer	6 839	6 839	1 081 632
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	1 323 428	1 703 293
Autres	159	13 553	409
Total	377 968	1 700 648	3 159 760

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021

Montant	634 620 930
Nombre de titres	3 174 801
Nombre d'actionnaires	10 343

Souscriptions réalisées

Montant	148 587 165
Nombre de titres émis	743 333
Nombre d'actionnaires nouveaux	435

Rachats effectués

Montant	- 125 605 851
Nombre de titres rachetés	- 628 365
Nombre d'actionnaires sortants	- 563

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	121 628
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	645 219
Régularisation des sommes non distribuables	5 409
Résultats antérieurs incorporés au capital	28 332 540
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 025 997

Capital au 31/03/2022

Montant	687 733 039
Nombre de titres	3 289 769
Nombre d'actionnaires	10 215

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 5 786 941 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022, contre 4 010 683 dinars pour même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	5 008 737	1 092 036	3 981 292
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	778 204	2 918 647	14 593 152
Revenus des titres des Organismes de Placement			
Collectifs			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	0	0	525 121
Total	5 786 941	4 010 683	19 099 566

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/ 2022 à 4 066 871 dinars, contre 5 276 302 dinars pour même période de l'exercice 2021 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2022 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Intérêts des certificats de dépôt	1 398 380	1 209 227	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue	51 206	69 423	229 241
Intérêts des BTCT	60 112	1 128 080	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme	1 341 789	1 967 748	6 853 362
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 215 384	901 824	4 627 896
Total	4 066 871	5 276 302	19 575 165

Note 13 : Intérêts des mises en pensions

Cette rubrique affiche un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 contre 80 314 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 2 024 651 dinars, contre 1 952 904 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2022.

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Rémunération du Gestionnaire	506 163	0	0
Rémunération du Distributeur	1 518 489	1 952 904	8 070 054
Total	2 024 651	1 952 904	8 070 054

Note 15 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 205 393 dinars, contre 193 032 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Redevance CMF	170 129	164 111	678 145
TCL	25 317	24 465	97 334
Autres	9 947	4 457	40 500
Total	205 393	193 032	815 979

Note 16 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion financière de "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire. En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.